

Apporter des conseils techniques en santé et sécurité

Réglementation et droit en santé du travail



Votre demande porte sur :

- Des dysfonctionnements sur des équipements de travail caractérisés par des AT ou des incidents répétés.
- Des questionnements sur le choix d'EPI par rapport à des problématiques spécifiques
- Un projet de travaux dans l'entreprise nécessitant la formalisation d'un plan de prévention.
- La mise en place d'une nouvelle activité induisant des risques pour lesquels un conseil technique est requis.

Notre accompagnement vise à :

- Caractériser les dysfonctionnements ;
- Analyser les conditions de travail, les effets sur la santé des dangers identifiés et l'efficacité des mesures existantes ;
- Elaborer des préconisations et un cahier des charges.

Déroulement de l'intervention

1 Construction de la démarche

- Recueil d'informations préalable
- Rendez-vous avec l'entreprise
- Formulation du besoin et choix de la méthodologie

2 Investigations

- Visites/entretiens sur le terrain
- Analyse des conditions de travail
- Recherche bibliographique

3 Restitution

- Formalisation de document ad hoc
- Restitution aux acteurs de l'entreprise



Votre contact privilégié :
Anne BARRERE
05 34 63 84 30
asti@ast-i.org

- ✓ Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- ✓ Certification Datadock
- ✓ Formation éligible au DPC (sous validation)



CONSULTEZ NOTRE SITE WEB !



Si vous souhaitez réaliser cette prestation en intraentreprise, contactez-nous.

www.ast-i.org

14 rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

05 34 63 84 30